



Docteur MEUNIER  
AMEOI

36 rue Juliette Dodu

97400 Saint Denis

Mr Le Docteur MEUNIER

Président de l'AMEOI

Monsieur Le Président,

Je suis en mesure de vous confirmer que l'Ordre n'a pas de raison déontologique de s'opposer à ce que des kinésithérapeutes puissent adhérer à l'association que vous présidez, ni détenir des mandats électifs.

Il appartiendra aux confrères concernés de se conformer aux dispositions du code de déontologie s'ils sont en état de leur appartenance ou de leur fonction à l'AMEOI.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Président, mes salutations distinguées.

Le Président du CDOMKR

Alain CHOULOT

